



Masque à l'école : à quoi peut-on s'attendre après les vacances ?

INFOGRAPHIE - Alors que l'obligation du port du masque avait été levée dans 79 départements, celle-ci pourrait bien être réinstaurée dans près de la moitié d'entre eux. Aussitôt enlevé, aussitôt remis? Alors que l'obligation du port du masque à l'école avait été levée dans 79 départements, au regard de l'amélioration sanitaire en France, celle-ci pourrait être réinstaurée dans 38 départements à la rentrée des classes, soit lundi prochain. Et pour cause, le taux d'incidence - critère qui conditionne cet allègement - augmente dans l'hexagone.

Merci de renseigner une adresse e-mail valide

En effet, le ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer avait précisé que le taux d'incidence devait être inférieur à 50 pendant cinq jours consécutifs pour que les masques soient levés à l'école. Ce qui n'est plus le cas pour plusieurs départements.

Plus précisément, d'après les chiffres de Santé Publique France, publiés le 1er novembre, le taux d'incidence a augmenté de 14% sur le territoire national la semaine du 18 au 24 octobre. Le seuil de 50 cas pour 100.000 habitants a été dépassé dans 60 départements, d'après les indicateurs.

La carte ci-dessous représente une prévision des départements où le masque risque d'être imposé à l'école :

Si le gouvernement n'a pas encore annoncé la liste des départements concernés par l'obligation des masques, celle-ci ne devrait tarder en toute logique, note le ministère de l'Éducation nationale au Figaro

